

Pour trois écoles en milieu rural

La Commission scolaire des Phares rend des décisions

Rimouski, le 15 janvier 2008 – Lors de sa séance ordinaire du 14 janvier 2008, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a reçu les rapports des comités d'analyse formés pour faire un état de situation dans trois petites écoles primaires, le pavillon Arc-en-ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc, le pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles Garnier et l'école l'Envol, située à Métis-sur-Mer.

Les trois comités d'analyse étaient formés, chacun, de commissaires, d'un ou de parents du conseil d'établissement, du directeur général et de la directrice générale adjointe de la Commission scolaire, d'une représentante du Service des ressources humaines, du directeur des Services des ressources matérielles et du directeur ou de la directrice de l'école concernée. L'objectif de chacun des comités était de formuler une recommandation au Conseil des commissaires sur l'orientation à prendre quant au maintien ou à la fermeture de l'école ou du pavillon concerné. Les membres des comités ont pris connaissance de différentes données, en prenant en considération, principalement, les points suivants :

- Évaluation de la qualité des services pédagogiques;
- Évaluation des paramètres touchant la socialisation;
- Établissement d'un parallèle avec les services éducatifs dispensés dans les autres écoles.

Voici un résumé de l'analyse des comités et des décisions prises par le Conseil des commissaires.

École l'Envol

La clientèle : L'école dispense des services à 24 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions actuelles, la clientèle devrait passer à 30 l'an prochain et revenir à 24 dans quatre ans.

Les constats : Pas de problème d'absentéisme;
L'éducation est hautement considérée par la communauté, qui s'implique à l'école;

Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on retrouve dans des écoles plus grandes;

Plusieurs activités culturelles et sportives y sont organisées et elles sont très populaires auprès des élèves;

Les enseignantes sont passionnées par l'éducation et sont très dynamiques;

Le projet « *Envol avec Métis* » a des retombées positives pour l'école, les élèves et toute la municipalité. La présence d'une communauté anglophone est perçue comme un atout majeur.

La décision : L'école l'Envol demeurera ouverte.

Pavillon Euclide-Fournier

La clientèle : Le pavillon accueille 19 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions, la clientèle devrait passer à huit élèves dans quatre ans.

Les constats : Le temps d'enseignement par élève est supérieur à la moyenne;

Suivi rigoureux des services en orthopédagogie et en psychoéducation;

De nombreuses sorties culturelles favorisent la socialisation et contribuent à contrer l'effet de l'éloignement géographique;

Un projet de *Friperie* bien organisé favorise le développement de plusieurs compétences chez les élèves;

Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on retrouve dans des écoles plus grandes;

L'OPP est très dynamique;

On retrouve à l'intérieur et à l'extérieur de l'école des aménagements de qualité;

Le projet « *École éloignée en réseau* » est en plein développement et sera très efficace pour contrer l'isolement.

La décision : Le pavillon Euclide-Fournier demeurera ouvert. Toutefois, considérant la baisse prévisible du nombre d'élèves qui devraient fréquenter ce pavillon dans les prochaines années, le comité recommande de refaire l'analyse de la situation à l'automne 2008.

Pavillon Arc-en-ciel

La clientèle : Le pavillon accueille 21 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions, la clientèle devrait passer à 25 élèves dans quatre ans.

Les constats : Pas de problème d'absentéisme à ce pavillon;

La fusion des trois conseils d'établissement et la formation de l'école institutionnelle du *Portage* apportent un nouveau dynamisme à l'école et ont des retombées intéressantes pour les trois communautés;

Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on observe dans des écoles plus grandes;

L'organisation de l'aide aux devoirs est réussie;

Le projet « *École éloignée en réseau* » sera très efficace pour contrer l'isolement;

La bibliothèque a été récemment améliorée;

La communauté s'implique à l'école, notamment dans le projet « *Arts-Nature* ».

La décision : Le pavillon Arc-en-ciel demeurera ouvert. Toutefois, considérant que la stabilité relative du nombre d'élèves qui devraient fréquenter ce pavillon dans les prochaines années mérite une attention particulière, le comité recommande de refaire l'analyse de la situation dans deux ans, soit à l'automne 2009.

Le Conseil des commissaires remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans les démarches d'analyse. Il souligne également le rôle important que doit jouer chaque milieu pour le développement et le maintien de son école. En ce sens, des rencontres sont prévues avec les intervenants locaux et régionaux, afin de les sensibiliser à leur nécessaire implication.

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares (723-9485)